

DIRECTION

Alain DEREY, directeur
alain.derey@montpellier.archi.fr

DIRECTION DES ETUDES ET DE LA PEDAGOGIE

Hervé LENORMAND, directeur des études et de la pédagogie
herve.lenormand@montpellier.archi.fr

BUREAU DES RELATIONS INTERNATIONALES

Mélanie DURAND, chargée RI
melanie.durand@montpellier.archi.fr

COMPTE-RENDU

COMMISSION DES RELATIONS INTERNATIONALES

Consultation écrite

Lundi 20 Juillet 2020

Membres présents :

- NOURRIGAT Elodie, collègue enseignant
- DUPORT Laurent, collègue enseignant
- CERESE Anke, collègue enseignant
- BERROU Clotilde, collègue enseignant
- LAURENT Jean-Paul, collègue enseignant
- DARTIGUELONGUE Camille, collègue étudiant

Membre excusé :

- BAGNOLI Roméa, collègue étudiant

Secrétaire de séance : Mélanie DURAND

CONSULTATION ECRITE

- + Mobilité de stage à l'étranger : demande d'aide financière

Dans le cadre des missions de la Commission des relations internationales, les membres peuvent, selon l'urgence de gestion des dossiers, se réunir virtuellement par voie de consultation écrite.

Ainsi, une consultation écrite a été ouverte du 15/07 au 19/07 afin d'entériner une demande d'aide financière pour un stage à l'étranger, transmise par le bureau des stages le 10/07/2020.

Un dossier a été transmis à l'ensemble des membres pour analyse :

- Un dossier de candidature aide stage à l'étranger
- Un curriculum vitae
- Une lettre de motivation
- Une convention de stage

L'étudiante Marine DILHAT, en Master 2, a validé son année académique S9/S10 en juillet 2020. Le stage obligatoire de S8 a été reporté, après le PFE, et se déroulera entre le 01/09/2020 et le 28/02/2020.

Cette dernière a donc fait une demande d'aide financière auprès des membres de la CRI.

Compte tenu des éléments connus, l'étudiante, non boursière, ne peut prétendre qu'à un seul financement, celui du programme ERASMUS+.

Les membres de la CRI se sont prononcés à l'unanimité pour faire bénéficier d'un financement pour le stage à l'étranger.

Pour rappel, l'étudiante a effectué une mobilité en Europe d'un an, en 2018/2019, et a pu bénéficier d'un financement ERASMUS dans le cadre de ses études.

Le stage se déroulant en Espagne, plus particulièrement en zone géographique 2, la convention ERASMUS prévoit un forfait pour les stages à hauteur de 470,00€ par mois, montant validé en CRI de juin 2019 et en CA de juillet 2019.

Les membres de la CRI se sont prononcés sur la durée du financement. A la majorité, les membres ont décidé d'attribuer **3 mois d'aides financières** puisque cette dernière avait bénéficié de 9 mois de financement précédemment.

Par conséquent, l'étudiante **Marine DILHAT** a reçu un avis favorable des membres de la CRI et recevra **1410,00€ via le programme ERASMUS**.

Elodie NOURRIGAT,
Présidente de la CRI



ENSAM

École nationale
supérieure d'architecture
Montpellier | La Réunion

Alain DEREY,
Directeur



ENSAM

École nationale
supérieure d'architecture
Montpellier | La Réunion